

N°8 - TEHILLAC - Circuit en Pays Mitau – 8,5 km – 2h15 – Balisage Jaune

Départ : parking près de la mairie de Théhillac

Comment s'y rendre ?

À 13 km au sud de Redon, prendre la D 775 en direction de Vannes. Prendre la D 20, puis la D 114 pour rejoindre Rieux. Passer le pont mobile de Cran, prendre à gauche, direction Théhillac.

Le Pas à Pas

- 1 - Du parking, prendre à droite la D 176 et tout de suite à gauche. Vous êtes derrière la mairie. Suivre la route goudronnée pour rejoindre le hameau de la Barre. Poursuivre tout droit jusqu'à un large chemin empierré bordant un bois.
- 2 - Au croisement, longer le bois sur votre gauche. Au bout de celui-ci, laisser le chemin à gauche pour s'avancer vers le sentier en face. Vous débouchez sur un vaste terrain avec une réserve d'eau. Suivre le ruisseau sur votre droite. Traverser la petite passerelle. Remonter le chemin pour dominer l'étang. Redescendre le sentier pour rejoindre une maison.
- 3 - Contourner la propriété privée par la droite. Poursuivre tout droit. Remarque sur votre droite le pont de la Barbotte. Au carrefour, tourner deux fois à droite pour regagner la route.
- 4 - Prendre à droite, puis tout de suite à gauche pour découvrir le château de la Cour. Se diriger à gauche vers le chemin enherbé, puis à droite. Au niveau des Noës, vous traversez une zone humide avant de rejoindre la route. Tourner à droite puis dans le deuxième chemin à gauche.
- 5 - Continuer tout droit. Obliquer à gauche pour rattraper la route départementale (D 176). La traverser (prudence). Poursuivre le long des Prés de Vilaine. Au croisement, prendre à gauche pour regagner le bourg de Théhillac. À la croix de Bout de Ville, retourner au parking de la mairie par la droite en traversant le bourg.



La Vilaine

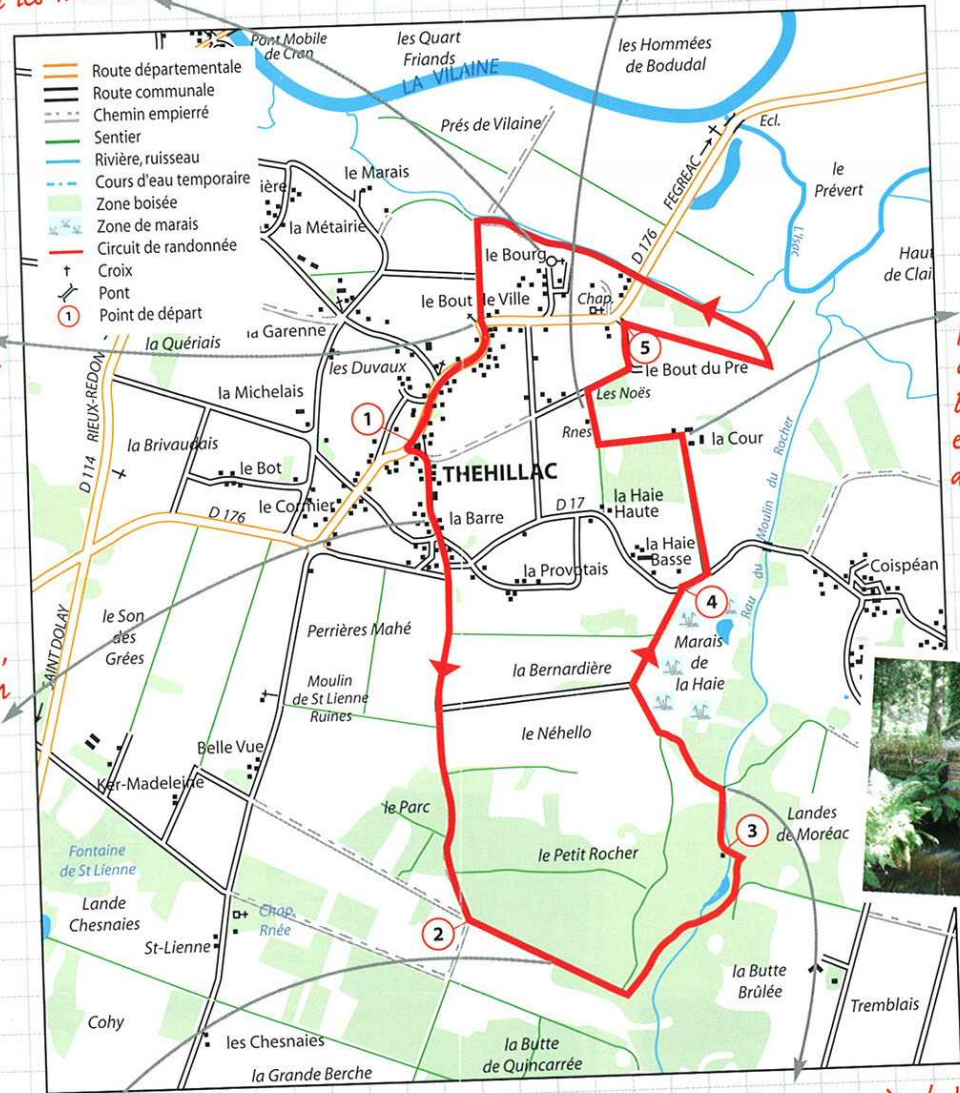
Pour une vue plus large sur les Prés de Vilaine, sortez un peu du circuit, direction la place de l'Eglise qui offre une vue incroyable sur le marais et les méandres de la Vilaine.

Petit passage humide au niveau des Noës, lieu bien nommé! En effet, les Noës, du gaulois « nauda », renvoient surtout à une prairie humide, inondable.

À ne pas manquer la croix du cimetière, croix en granit percée d'un quatre-feuille en son milieu

Passage à « La Barre », nom donné en référence à l'habitat et aux maisons mitoyennes.

Arrêtez vous quelques minutes pour admirer le château de la Cour, édifié par les barons de la Roche-Bernard et encore entouré de ses douves.



Les noms des lieux dits « le petit Rocher », « la butte Brûlée » annonce la petite montée en douceur...

Au niveau du ruisseau et près de la passerelle, en un clin d'œil vous passez de Théhillac à Sévérac, du Morbihan en Loire Atlantique, et de la Bretagne en Pays de Loire!



Pont de la Barbotte